

L'écho Cantaronnais

Le magazine d'information de la commune de Cantaron



Chef-lieu - Cognas - Tardieu - Baoussé - Villars - Mas Duc - Clair Azur - Bordinas - Saut de Millo
Serre - Bestagnier - Rasclaou - Collet - Bégude - Lauvette - Campe - Lou Cayre - La Suc

SPECIAL BUDGET

N°5

Avril 2019



> retrouvez nous sur cantaron.fr

LE MOT DU MAIRE - P2 // SPÉCIAL BUDGET - P3/7 // URBANISME ET TRAVAUX - P8-11 // FESTIVITÉS ET TRADITIONS - P12/17 // VIE DU VIL-
LAGE - P18/19 // ENVIRONNEMENT- P20 // HISTOIRE ET PATRIMOINE -
P21/22 //VIE ASSOCIATIVE - P23 // ETAT CIVIL - P24 // AGENDA FESTIF - P24 //

CHÈRES CANTARONNAISES, CHERS CANTARONNAIS

Nos enfants à Cantaron ont la chance de fréquenter une école à taille humaine, animée par une équipe stable d'enseignants formés, accessibles et dynamiques, du personnel municipal à l'écoute et disponible. C'est ainsi que l'Ecole de la République doit fonctionner pour assurer la réussite de tous les élèves et réduire les inégalités. Nous sommes profondément attachés à cette école publique de qualité, pilier de notre système éducatif qui doit être protégé mais qui est aujourd'hui malheureusement menacé par une réforme imposée. Nous devons donc être vigilants pour empêcher que nos écoles communales et intercommunales se déshumanisent et que les liens de proximité et de confiance établis avec les enseignants disparaissent.

Dans le même esprit, créer du lien social, favoriser la vie associative font partie des priorités de l'équipe municipale et nous agissons quotidiennement dans ce sens.

Aussi, à la veille des traditionnelles festivités du 1^{er} mai dans la commune, je vous invite à nous rejoindre, à participer, à vous rassembler

même si je sais que nos hameaux sont éloignés les uns des autres. Cet appel, je l'espère, va faire écho dans nos collines et parvenir jusqu'à vous. Je compte sur votre présence et je vous en remercie.

Votre Maire

Bien à vous...
Gérard BRANDA



Si vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre quartier, sachez que la municipalité vous propose son assistance logistique (prêt de tables, chaises)
N'hésitez pas à nous joindre via notre site internet.

Votre prochain Echo des cantaronnais paraîtra en septembre,

N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités.

Contactez nous à la mairie au 04 93 27 64 60
Ou par messagerie à mairie.cantaron@free.fr
Ou par courrier à l'adresse de la mairie à l'attention de Gérard Stoerkel



SPECIAL BUDGET COMMUNAL : un redressement progressif de nos finances

Interview de Gérard Stoerkel, 1er adjoint délégué aux finances.

L'écho Cantaronnais :
L'année dernière nous vous avons déjà interviewé.

Quel bilan faites vous de nos finances communales ?

Gérard Stoerkel :

Au dernier conseil municipal, pour la première fois, c'est notre équipe municipale, élue début 2018, qui présentait la réalisation de l'exercice financier annuel (le compte administratif) suite au vote du budget 2018 que nous avons présenté. Le C.A. est le reflet des dépenses et recettes réelles de l'exercice.

MES COMMENTAIRES sur les résultats de ce Compte-Administratif 2018

Commençons par les points positifs :

1-Notre dette :

Elle est tout à la fois très basse mais également "trop élevée". Pourquoi :

Très basse car elle s'élève à 329 euros/habitant contre en moyenne pour notre strate de population (Strate = terme signifiant le type de commune auquel nous appartenons, rurale-urbaine de 500 à 2000 habitants) ; à 555€, représentant 42 % de nos recettes courantes de fonctionnement contre 77% dans le strate. Donc notre commune est peu endettée, mais encore endettée inutilement actuellement, car nous rem-

boursons un emprunt de 500 000 euros dont on pouvait se passer pour construire l'école.

Malgré tout, trop endettée, car nos capacités d'épargne sont très faibles. Notre épargne brute (égale aux recettes courantes de fonctionnement moins les dépenses courantes de fonctionnement) s'élève à seulement à 16 € par habitant, contre 143 € dans le strate, près de dix fois moins !

Ce qui fait que nous avons une capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser le capital de dettes en cours) d'environ 20 années contre 4 ans chez les autres.

En résumé, nous sommes peu endettés en valeur absolue, mais nous n'avons pas les moyens de nous endetter plus...ne pouvant rembourser des annuités supérieures.

2- Notre "trésorerie" :

Elle est encore relativement conséquente, 950 000€ fin 2018, (928 000€ fin 2017) fruit de nombreuses années de capitalisation mais contient également l'emprunt de 500 000€ contracté en 2015. On le verra ci-dessous, notre épargne actuelle ne nous permet plus d'augmenter sensiblement cette trésorerie.

Ces excédents permettent de financer nos investissements à venir.

3-Nos recettes de fonctionnement (recettes courantes)

Elles sont légèrement supérieures à la moyenne, 811€ /hab contre 730 € (+12%)

Pourquoi :

Principalement parce que la fiscalité reversée (ex taxe professionnelle reversée par la CCPP) est près du double des autres communes du même strate : 162 € contre 88€.

En revanche nos impôts locaux sont inférieurs à la moyenne (-30%).

Notons toutefois que notre DGF (Dotation de l'Etat) a diminué de 38% depuis 2013, passant de 176 000€ à 114 000€...volonté de l'Etat de baisser les dotations aux communes...

Rappelons que cette DGF, comme d'autres dotations de l'Etat ou de la CCPP, sont liées au nombre d'habitants qui baisse régulièrement : 1372 h en 2016 , 1333 en 2019.

Difficile d'augmenter de manière significative ces recettes. Nous avons fait le choix de diminuer légèrement nos impôts locaux en 2018 pour environ 12000 €, ne remettant pas en cause notre niveau de recette, bon globalement. Nous ne baisserons plus nos impôts.

Nos points faibles :

Notre épargne, c'est à dire ce qu'il nous reste de nos recettes quand

N°5 Avril 2019

L'écho Cantaronnais est publié par la mairie de Cantaron

Directeur de la publication :
Gérard BRANDA Maire

Rédaction :
Gérard STOERKEL 1er Adjoint, délégué aux finances et à la communication

Avec l'aimable participation des élus et des responsables des associations de Cantaron



nous avons payé nos dépenses courantes ; soit l'épargne brute. Dans notre cas nous n'épargnons pas assez, 21 767 € en 2018 ce qui très très faible, seulement 2% de nos recettes...

Comme nous l'avons vu, nos recettes sont néanmoins correctes, supérieures à la moyenne ; en revanche nos dépenses courantes sont beaucoup trop élevées, 792€/habitant contre 587 en moyenne (+36%) .

Où sont elles trop élevées ?

Je l'ai déjà dit à nos élus, nos dépenses de personnel sont beaucoup trop élevées, par rapport à nos recettes.

57% de nos dépenses courantes sont consacrées au personnel (63% en 2016)

Nous dépensons pour le personnel 449 € par habitant contre 268€ ailleurs (strate), soit 70% de plus. Diminuer ces charges est la seule solution pour nous redonner des marges de manœuvre pour dépenser 'mieux selon nos engagements' et investir. Nous ne remplacerons plus aucun départ.

Nos recettes ont baissé de 7% entre 2017/2018.

Notre épargne brute est près de 10 fois inférieure aux autres. Et notre épargne nette est même négative et ne couvre pas notre faible annuité de la dette... Nous sommes comme un ménage pauvre, très peu endetté, mais aucun moyen pour emprunter, n'ayant pas les moyens de rembourser un emprunt...

Nous avons mis en œuvre diverses réflexions qui vont, à terme, nous permettre de baisser nos dépenses.

Nos investissements

Nous avons budgété 830 000€

en 2018. Seuls 301 000€ (217 000€ en équipements) auront été réalisés, mais nous maintenons en 2019 l'équivalent de 530 000€ de travaux à réaliser, soit 64% de nos prévisions budgétaires, ce qui est beaucoup, mais c'était là notre début de 'mandat', et nous devons lancer des procédures de consultations, attendre des subventions, etc...

Notre excédent global de clôture de l'exercice 2018 (y compris notre 'trésorerie) est de 950 000 euros, trop peut-être ! Heureusement que nous avons ces excédents antérieurs, qui intègrent l'emprunt inutilisé de 500 000 € réalisé pour l'école.

Mes conclusions, objectives et réalistes:

Actuellement nos marges de manœuvre sont très faibles...notre épargne est minime et ne nous permet plus d'emprunter...Nous envisageons de nous séparer de quelques réserves foncières qui pourraient être vendues pour investir par ailleurs.

Il sera très difficile d'augmenter nos recettes courantes. Contrairement à des communes voisines, nous avons peu d'espace pour construire de nouveaux logements et générer ainsi des impôts locaux pour combler des dépenses. Et selon nos choix affirmés et assumés, notre futur PLU n'en prend pas l'orientation.

Il nous faut donc dégager au moins 120 000€ par an d'épargne brute supplémentaire pour retrouver une situation proche de la normale, ce qui nous permettrait d'envisager l'avenir avec plus de sérénité...

L'écho Cantaronnais : Vous semblez pessimiste sur la situation financière, et vous nous parlez néanmoins de redressement ?

Gérard Stoerkel :

Oui, je suis bien conscient de la situation, je suis d'un pessimisme réaliste (aujourd'hui) et optimiste (pour l'avenir) ! car nous améliorerons la situation et notre budget 2019, devrait dégager une épargne prévisionnelle supérieure à celle de 2018 (52000 € contre 21000€)... encore faible, mais c'est mieux et s'améliorera encore les années à venir ! A ce rythme il faudra néanmoins attendre 2022 pour retrouver notre niveau d'épargne annuelle de 2017.

LE BUDGET 2019 :

L'écho Cantaronnais : Parlez nous maintenant de ce nouveau budget 2019 ?

Gérard Stoerkel :

en préambule, sachez que ce budget, tout comme le compte administratif ont été approuvés à



l'unanimité du conseil municipal, pour la deuxième année consécutive. Comme je l'ai dit en conseil municipal, je remercie l'ensemble des élus, y compris notre opposition, qui nous ont ainsi marqué leur confiance.

L'année dernière nous avons décidé de baisser légèrement les impôts locaux communaux. Nous maintiendrons désormais les taux de 2018.

ce budget communal devait répondre à deux objectifs :

- développer les projets annoncés au cours de notre campagne électorale, nous nous devons de respecter nos objectifs

E. C : Quelques chiffres néanmoins ?

G S : Je ne vais pas vous noyer de chiffres, des tableaux ou graphiques sont plus parlants, Néanmoins notez que :

- aucun emprunt ne sera souscrit cette année

- le versement des subventions aux associations a été maintenu globalement

- Nos investissements concernent majoritairement des projets engagés en 2018, et devraient nous permettre de solder nos engagements, à l'exception du terrain multi-sports.

Nos dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 2 044 070 euros.

Recettes de fonctionnement :

Sur 100 euros de recettes nous recevons en euros soit en %

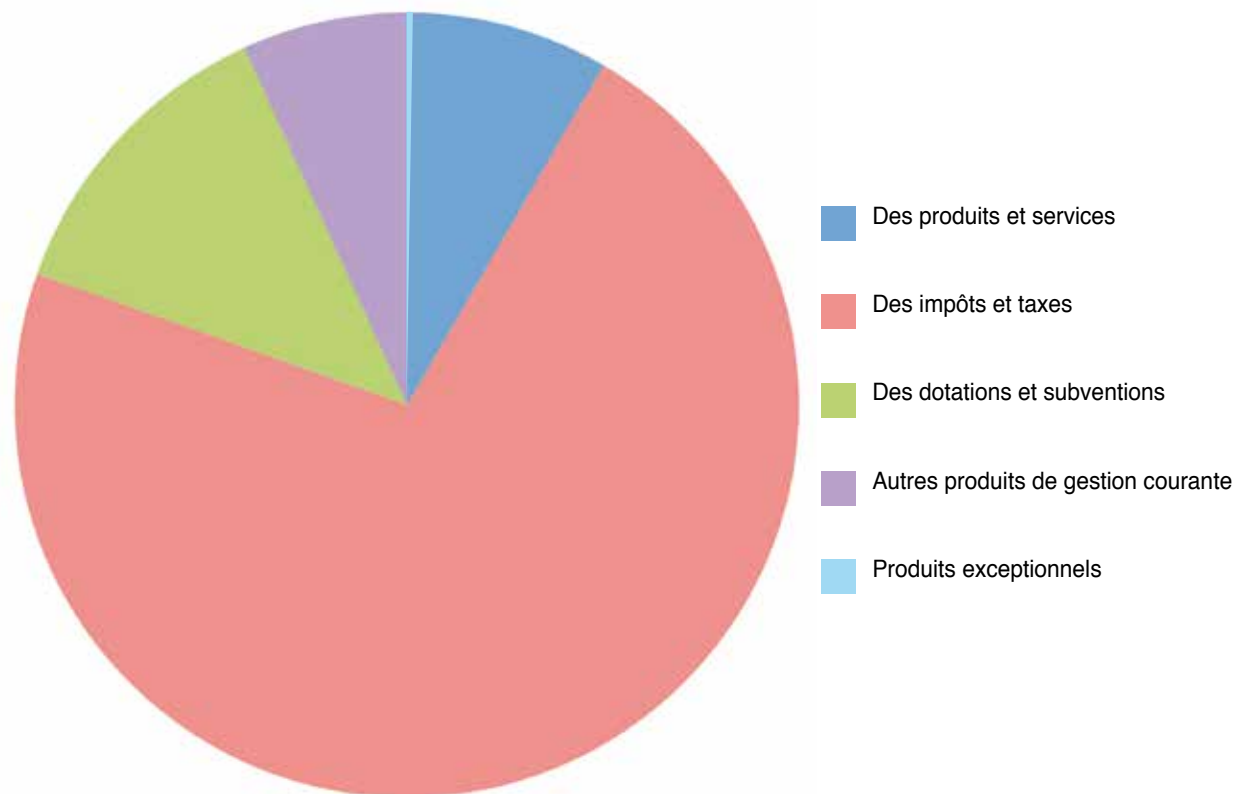
	en 2019	en 2018	variation
Des produits et services	8,40€	9,30€	-9,7%
Des impôts et taxes	72,10€	71,40€	1,0%
Des dotations et subventions	12,70€	13,40€	-5,2%
Autres produits de gestion courante	6,80€	5,80€	17,2%
Produits exceptionnels	0	0,10€	-100,0%

Dépenses courantes :

Sur 100 euros dépensés, sont consacrés en euros soit en %

	en 2019	en 2018	variation
Charges à caractères général cantine scolaire, énergie, carburants, fournitures entretien, petit équipement	14,90	14,20€	4,9%
Contrats de prestations, locations immobilières, entretien, maintenance, assurances	7,73	6,60€	17,1%
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais d'actes et contentieux, fêtes et cérémonies, frais postaux, télécoms,	6,45	4,20€	53,6%
Impôts et taxes	0,50	1€	-50,0%
Charges de personnel et frais assimilés	55,40	58,40€	-5,1%
Fond de péréquation des ressources communautaires et intercommunales	0,46	0,90€	-48,4%
Service incendie, subvention diverses, aux associations et organismes publics, indemnités des élus, formation,	13,37	13,40€	-0,2%
Charges financières, intérêts d'emprunts	1,09	1,10€	-0,9%
Autres charges exceptionnelles	0,09	0,20€	-53,5%

Principales recettes de fonctionnement :



Quant aux investissements nos dépenses et recettes sont équilibrées à 1 501 354 euros

E.C : Pouvez vous nous lister ces travaux ou investissements, qui intéressent les cantaronnais ?

G.S : La liste est longue... Ces travaux seront réalisés par entreprise ou par nos services techniques (en régie)

E.C : Quelques mots sur le budget de l'eau et assainissement ?

G.S : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 271 304.02 € , soit 19 % de moins qu'en 2018.

Les recettes de fonctionnement sont en baisse, moins 18%, car les cantaronnais ont consommé beaucoup moins d'eau.

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 486 358.25 €, soit près de 11% de moins qu'en 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT
au Budget Prévisionnel
Opérations principales: 432 741.25 € (0.00 € en 2018)
- Rénovation et réhabilitation du réseau d'eau potable 412 741.25 €
- Rénovation du Forage 20 000.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT
au Budget Prévisionnel

Ce budget nous pose question pour l'avenir car les recettes en eau ont tendance à diminuer, nos réserves financières actuelles nous permettent de réaliser une partie des travaux nécessaires à la rénovation de nos réseaux, mais nos marges de manœuvre sont limitées (écart entre dépenses et recettes)

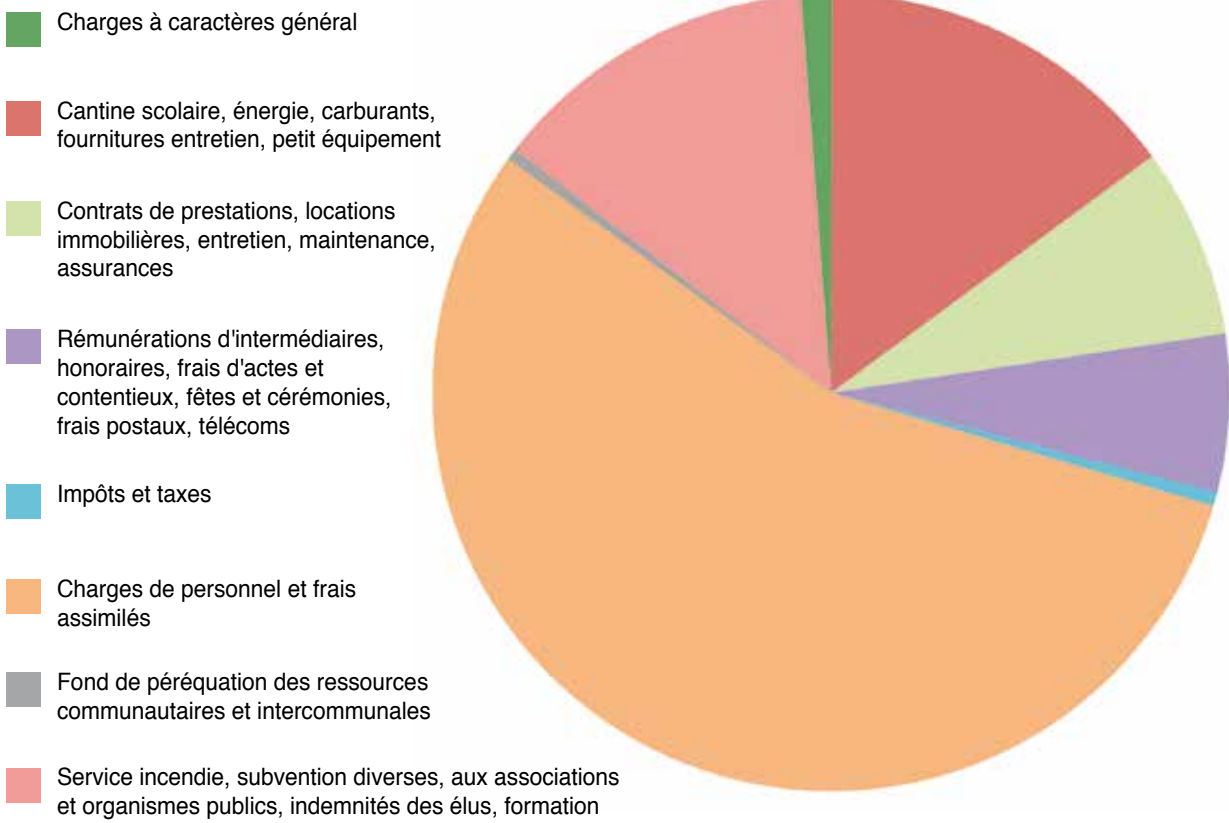
E.C : votre conclusion ?

G.S : Je dirais que ce budget 2019, est le dernier de cette mandature, avant les élections municipales de 2020. Le prochain budget sera donc voté par un nouveau conseil municipal. En deux ans nous avons amorcé un redressement de nos finances. Pour les cantaronnais, je souhaite que ces finances puissent s'améliorer encore au cours du prochain mandat, les électeurs en décideront.

Merci pour votre attention et je l'ai déjà dit, je reste à disposition des habitants pour répondre à toutes leurs questions.



Principales dépenses de fonctionnement :



Principaux TRAVAUX / INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS - 2019 (engagés ou planifiés)			
	Dépenses HT	Subventions	Part communale
BUDGET PRINCIPAL			
Aménagement place de l'Ecole	252 680,00 €	196 876,00 €	55 804,00 €
Acquisition matériel scolaire informatique	15 000,00 €	9 750,00 €	5 250,00 €
Installation vidéoprotection (4 caméras)	17 000,00 €	12 750,00 €	4 250,00 €
Eclairage public : installation leds (deux phases)	71 003,00 €	36 453,00 €	34 550,00 €
Dotation cantonale 2018 : confortement talus rte Mt Macaron affaissement chaussée Saut de Millo	35 000,00 €	28 000,00 €	7 000,00 €
Changement porte latérale salle polyvalente	4 253,40 €	-	4 253,40 €
Préau école : fermeture	11 133,00 €	-	11 133,00 €
TOTAL	406 069,40 €		
BUDGET EAU ASSAINISSEMENT			
Forage La Sagna : pompe	16 666,00 €	en cours de demande	16 666,00 €
Rénovation réseau alimentation eau (phase 1 et 2)	162 500,00 €	en cours de demande	162 500,00 €
TOTAL	179 166,00 €		

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

Travaux réalisés par le département de réfection du mur situé route de cognas (au dessus du cimetière)

Caractéristiques des travaux réalisés sur ce mur de la RD 515

- démolition mur en pierre sèche
- reconstruction mur en maçonnerie calcaire sur semelle béton
- 1^{ère} section : L 3.00m H 6.00m
- 2^{ème} section : L 16.50m H 3.70m
- Surface totale : 80m²
- **Montant : 95 000 € TTC**



RÉNOVATION DE L'ANCIEN LAVOIR DE COGNAS :

Nous avons décidé de rénover 2 sites remarquables du village, à savoir le vieux lavoir du hameau des Cognas et l'ancien four du chef lieu.

Coût et subvention pour le lavoir :

Coût

- travaux : 8255 € HT et 1818 € pour l'éclairage

Subventions

- ETAT Detr 2018 : 20 %
- Conseil Départemental : 45 %
- Région (appel à projet - restauration et valorisation du patrimoine rural non protégé) : 15 %
- Autofinancement : 20 %



RÉNOVATION DE L'ANCIEN FOUR DU CHEF LIEU :



REHABILITATION DE LA PLACE DE L'ECOLE :

Mardi 26 mars, les habitants du chef-lieu étaient conviés par la municipalité à participer à une réunion de présentation du projet de réhabilitation de la place de l'école.

Une bonne vingtaine de personnes s'étaient déplacées dans la nouvelle salle Bottier rénovée.

Après une introduction rapide faite par monsieur le Maire, l'architecte, Monsieur KEGEL en charge du projet nous a présenté en détail celui-ci en précisant le calendrier. La nouvelle place devra être terminée au plus tard au début du mois de juillet.

Dans la seconde partie de la réunion, Gérard BRANDA a ensuite abordé la problématique du stationnement dans le chef-lieu. Avant de supprimer les 12 emplacements de stationnement existants sur cette place, la municipalité a rénové un parking d'environ 32 places à l'entrée du village (travaux quasiment terminés, reste à faire le marquage au sol). Ce parking est déjà ouvert à la population.

Celui-ci, clos, éclairé, et prochainement surveillé par caméras, sera réservé aux seuls habitants du vieux village (soit a priori 28 familles) et contiendra deux places pour voitures électriques et deux places PMR.

Dès que la commune sera pleinement propriétaire de ce nouvel espace (acquisition en cours au département), ce site sera fermé par des bornes rétractables, et seuls les habitants concernés auront un badge pour accéder au stationnement. Les modalités d'utilisation des badges restent à formaliser, tout comme l'affectation de ces places



aux habitants du vieux village. Un solde donc positif de 20 places supplémentaires environ.

Une place PMR sera réservée à côté de la mairie sur la nouvelle place ainsi que des places de dépose-minute pour permettre aux habitants de déposer chez eux leurs courses.

Un plateau ralentisseur sur la route sera 'intégré' à l'architecture de la place incitant les automobilistes à ralentir, marquant ainsi une priorité aux piétons. Nous serons vigilants à la qualité du roulage qui devra être non bruyant à cet endroit.

Notons également que dans le cadre de nos réflexions sur le nou-

veau PLU, la municipalité envisage à terme l'acquisition d'un terrain proche de la mairie qui permettrait également la création de quelques places de stationnement supplémentaires. Tout comme il est prévu de réaliser une nouvelle voirie à proximité de la rue du four et Terre d'Eze, facilitant l'accès au village par l'arrière et le stationnement pour certains riverains.

Malgré certaines contestations, la conclusion sage formulée par une habitante pourtant inquiète « laissons faire le projet et jugeons ensuite à l'usage afin d'en faire un bilan » nous convient tout à fait.

INSTALLATION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE

A la sortie du village sur la route de Cognas, à la hauteur du bar 'chez Gilles', nous avons fait installer un ralentisseur de vitesse (palier dos d'âne) ainsi qu'un radar pédagogique qui indique votre vitesse. A cet endroit nous constatons régulièrement des excès de vitesse dangereux pour les piétons. Automobilistes soyez prudents ! d'autant que ces installations ont été payées grâce aux montants des amendes de police que la commune touche de l'Etat ! alors...



CREATION DE 2 WC PUBLICS

Deux WC publics ont été créés au chef lieu : le premier près du terrain de boules rue de la Gare, le second près de l'église (voir photo).

L'entreprise SRV a réalisé le gros œuvre et nos ouvriers la finition et la pose des équipements.



Notre ouvrier, Jean-Charles au travail près de l'église.

TOILETTES RUE DE LA GARE, ET PARKING DE 32 PLACES NOUVELLEMENT CRÉÉS À L'ENTRÉE DU CHEF -LIEU.



REUNION PLU :



Rappelons qu'un registre est à votre disposition en mairie pour nous faire part de vos remarques ou souhaits au sujet de ce PLU.

Le conseil municipal du mardi 12/02/19 a permis de débattre sur ce PLU et l'approbation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) résumé des grandes lignes et options du PLU à venir .

Une journée entière de concertation est prévue salle Bottier le 10 mai de 10H à 16H

Le Samedi 9 février, dans la nouvelle salle Bottier complètement réaménagée et rénovée, la municipalité organisait la première réunion publique afin d'exposer les grandes lignes de notre nouveau PLU:

La démarche initiée par la municipalité

L'état d'avancement de la procédure
Le calendrier prévisionnel

Une cinquantaine de personnes s'étaient déplacées, toutes fort intéressées par la présentation faite par Sandrine Barralis, conseillère municipale experte dans ce domaine, travail préparé par l'équipe qu'elle anime à savoir: Edith Lonchamp, Michel Corsini et Gérard Stoerckel.



CARNAVAL AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Le vendredi 1er mars, nos enfants ont pu célébrer carnaval au restaurant à la pause déjeuner. Décoration des tables, enfants déguisés, le personnel s'était bien impliqué et s'était pris au jeu en se déguisant également !

Bravo à tous, enfants et personnel
Tous les enfants furent heureux de cette animation en attendant le défilé de carnaval dans le chef lieu samedi 9 mars après midi organisé par l'APE.



CARNAVAL DE L'APE :

Samedi 8 mars, l'APE organisait son traditionnel défilé de carnaval dans les rues du chef lieu.

Une trentaine d'enfants déguisés, accompagnés souvent par leurs parents déguisés également, s'étaient retrouvés à 15H près de la gare pour ce défilé.

Deux beaux chars prêtés par la ville de Nice étaient également de la partie ! musique, confettis à gogo, tout était réuni pour la joie des enfants. Encore une réussite à mettre au crédit de cette association de parents d'élèves.

Bravo à tous.





SOIREE CARNAVAL DE L'OCJFT

Samedi 9 mars, salle Bermond, l'OCJFT organisait une soirée carnaval, pour la première fois. Quelques cantaronnais et une vingtaine de danseurs de l'association Dansa Canta ont participé à cette petite fête. L'ambiance était donnée par ces danseurs passionnés, ils ont pu goûter aux pizzas, pissaladières, quiches lorraines et tartes aux pommes ou abricots. La musique était assurée par un DJ local de la Lauvette.



LE LOTO DE L'OCJFT

Samedi 9 février l'association OCJFT organisait son premier loto, salle Bermond à 17H. Ce fut une réussite, plus de 100 personnes ont participé à ce LOTO, ravies de pouvoir gagner de nombreux lots gracieusement accordés par des entreprises locales. Fabrice Fontaine et Fabienne Galli animaient la soirée, dans une excellente ambiance. Bravo à eux !



FETE DE LA SAINT-JOSEPH :



Dimanche 24 mars, nous fêtons notre traditionnelle fête du village, la St-Joseph, saint patron de Cantaron

Plus de 230 personnes étaient présentes à la messe, un record, un très beau temps a illuminé cette belle matinée.

Après la messe sous le préau, une procession a parcouru le village, avec quelques pauses, au cours desquelles notre curé, le père Luigi, a béni le marché ainsi que le vieux four complètement rénové pour l'occasion.

James et Bernard, deux chasseurs de l'association de chasse de Cantaron, ont utilisé le four rénové pour y préparer les boules de pain distribuées à tous et les tartes aux pommes. Un vrai régal !

De nombreux enfants étaient présents, habillés de costumes locaux, confectionnés par l'association « Les Doigts Agiles ».

Sous le préau, un apéritif offert par la mairie a clôturé cette belle fête.

Excellente ambiance, merci au père Luigi ainsi qu'à son équipe paroissiale qui avait préparé cet office avec leur chorale, sans oublier les élus, les bénévoles et nos services techniques.



DERNIERE BATTUE AUX SANGLIERS

saison 2018-2019

Le dimanche 13 janvier 2019, une dernière battue aux sangliers était organisée sur le territoire communal. 16 chasseurs étaient présents, dont le Président Michel Gnemmi. Patrik Sorci était le responsable de la battue. Deux sangliers furent abattus, chacun pesant autour de 60kg, un mâle et une femelle. Au retour de la battue, tous apprécièrent (chasseurs et leurs épouses) le très bon déjeuner préparé par James, le chef cuisinier de l'amicale, chasseur également.



La Société de chasse de CANTARON organisait le repas «sanglier» le dimanche 7 avril 2019

La salle Bermond était comble, 179 convives étaient présent(e)s; bien sûr des chasseurs de Cantaron, que de nombreux amis de la vallée ou de la région accompagnaient.

Après l'apéritif offert par la municipalité, un excellent repas confectionné par James, chasseur et chef cuisinier de talent, fut servi. Un régal pour les papilles !

Le Président des chasseurs remercia de nouveau la municipalité du prêt des locaux mis à leur disposition chemin du Cayre. Gérard Branda et le conseiller départemental Francis Tujagues, rappelèrent l'utilité des chasseurs sur notre territoire, qui protègent ainsi nos



propriétés de leur envahissement et préservent ou entretiennent nos forêts.

Tous les convives furent satisfaits de cette journée et reviendront certainement l'année prochaine

REMISE DU CHEQUE au LOTO de Cantaron :

Le samedi 19 janvier, salle Bermond, la municipalité remettait le chèque de 1920 euros, somme d'argent collectée au cours du WE Téléthon de décembre 2019.

Merci à Christian Di Martino notre adjoint aux fêtes et cérémonies qui avait piloté l'organisation de ce Téléthon ainsi qu'aux associations cantaronnaises qui se sont impliquées pour animer cet événement caritatif: Dansa Canta, Les Doigts agiles, l'APE, Les Chasseurs, l'OCJFT, Les échecs, les Jeux de société.

le maire remet notre chèque à Cédric le responsable du Téléthon sur notre secteur, accompagné d'une dame de l'association des Doigts agiles, suivi de la Photo du groupe présent.



LES DIPLOMES des cours de NISSART

Les fidèles élèves du cours de nissart ont reçu le jeudi 31 janvier leur diplôme. Tous fiers d'avoir réussi leur dictée ! Toutes nos félicitations !



ABEILLES ET POLLINISATEURS

Les abeilles et les pollinisateurs en général

Depuis la nuit des temps, les abeilles nous fascinent par leurs facultés à produire le miel, cette substance naturelle qui enchante notre palais et qui possède de nombreuses vertus.

L'abeille ne sert pas qu'à faire du miel, la vie de cet insecte est passionnante. Par leur activité de butinage, les abeilles sont en effet indispensables à la pollinisation des fleurs des cultures et des plantes sauvages. Elles constituent un maillon essentiel de la chaîne qui contribue à maintenir l'équilibre des écosystèmes. Selon l'ONU : « Sur les cent espèces végétales qui fournissent 90 % de la nourriture dans le monde, plus de 70 % dépendent des abeilles pour leur pollinisation ».

- Il existe environ 20 000 espèces d'abeilles répertoriées dans le monde. Elles présentent une large diversité de tailles et de modes de vie. Les abeilles ne sont pas les seuls insectes pollinisateurs : papillons, syrphes, scarabées, bourdons, mouches, chauve souris contribuent aussi à la pollinisation des fleurs et donc à la fructification.

Les pollinisateurs en déclin

Depuis une vingtaine d'années, les taux de mortalités observés en France sur les colonies se sont fortement accrus avec des pertes hivernales moyennes supérieures à 20 % et des pertes annuelles qui dépassent régulièrement les 30 %. Ce « syndrome d'effondrement des colonies » répond à un ensemble de causes provoquant la disparition des colonies :

- les substances chimiques et les pesticides,
- les causes « pathogènes » (parasites, virus ou champignons),
- le manque de diversité dû à une agriculture intensive,
- la cause génétique (manque de diversité génétique),
- les ravages du frelon asiatique,
- la pollution électromagnétique,

Comment protéger les abeilles et insectes pollinisateurs ?

En somme, vous l'avez compris, les abeilles et plus largement les insectes pollinisateurs sont aujourd'hui en danger et leur rôle est primordial pour la planète. La prochaine fois que vous verrez une abeille bourdonner autour de vous, rappelez-vous que la plupart des aliments que nous consommons sont obtenus grâce à la pollinisation naturelle des insectes. Alors, quelques idées pour les aider :

1. 1. Faire pousser des plantes mellifères
Même sur un balcon, vous pouvez semer des graines mellifères locales. Les végétaux mellifères produisent un nectar ainsi que du pollen en grande quantité et de qualité, accessible pour les abeilles. Pour sol sec ou calcaire : coquelicot, origan, cardon, etc. Pour sol humides ou frais : grande bardane, chicorée, phacélie, etc.

2. 2. Traiter ses végétaux grâce à des substances naturelles et tondre moins souvent
Si vous avez un jardin, laissez un espace en « friche » et laissez pousser une zone « sauvage » : cette zone deviendra rapidement une zone de biodiversité fort appréciée des insectes et des abeilles. N'utilisez plus de désherbants, de fongicides ou encore d'insecticides, ces méthodes sont nocives pour les abeilles. Utilisez des produits biologiques (purins, décoctions, traitement naturel etc).

3. 3. Protéger et héberger les insectes pollinisateurs sauvages
Fabriquez des nichoirs et des abris à insectes (une bûche percées pour les abeilles solitaires, des pots remplis de paille pour les perce-oreilles, des hôtels à insectes avec des branches creuses), et installez les dans le jardin.

4. 4. Accueillir favorablement l'installation d'un rucher dans votre environnement
Si un apiculteur amateur ou professionnel s'installe dans votre entourage allez à sa rencontre et vous pourrez ainsi observer les abeilles dès l'arrivée des premiers beaux jours. Et peut être cela vous donnera l'envie d'avoir une ruche dans votre jardin.

Il arrive, au printemps, qu'une partie de la population d'une ruche, la quitte pour aller fonder une nouvelle colonie ailleurs. L'essaim ainsi constitué trouve un emplacement qui est parfois dans votre jardin, votre cheminée, derrière des volets... Je suis prête à me déplacer sur le 06 pour venir récupérer les essaims. Voici mon contact : CORSINI ALICE, mailto : lesjardinsdalice@outlook.fr, 06 34 07 37 14.



NAISSANCE D'UNE COMMUNE : CANTARON

**NOTRE NOUVEAU FEUILLETON...
AVEC LA PARTICIPATION ACTIVE DE JOSETTE MARTINA**

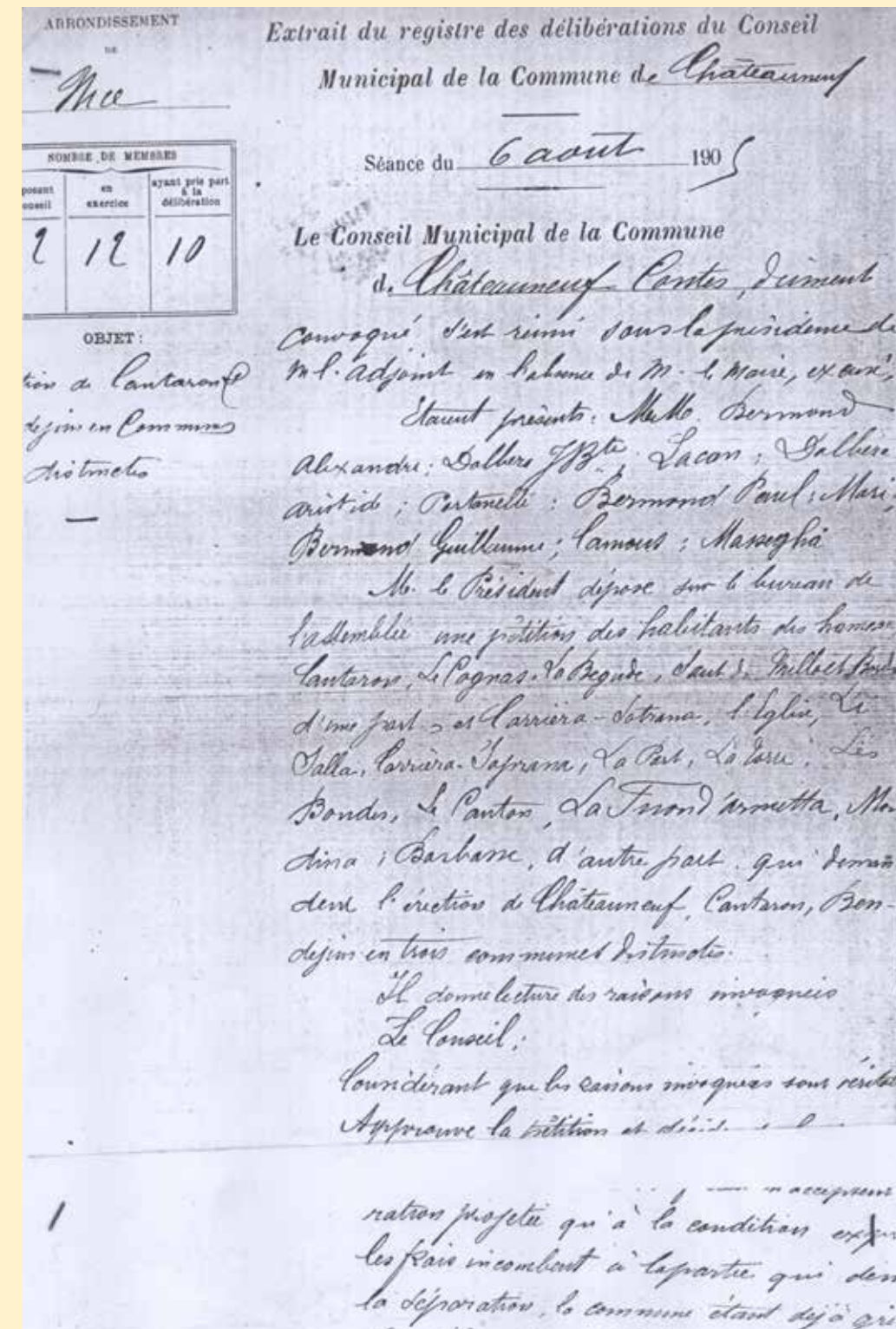
Depuis l'année 1884, les populations de Cantaron et de Bendejuin, ne cessaient de réclamer leur autonomie et désiraient se séparer de la commune de Châteauneuf de Contes.

Grâce aux documents fournis par Madame MUTEL Simone et Monsieur CARRARA Robert, (descendant de l'ancien maire de Châteauneuf de Contes, Monsieur CARRARA Jean Baptiste) vous allez pouvoir suivre l'histoire administrative de cette naissance au cours des prochains Echos Cantaronnais :

- 1- Les déclarations des élus en avril 1919 : acte 1 1905
- 2- Les interventions politiques en septembre 2019 : acte 2 1910
- 3- Les règlements financiers en janvier 2020
- 4- Les Publications officielles en avril 2020

Méconnu, mais passionnant et fort intéressant !

**ACTE 1 :
SÉANCE DU
CONSEIL
MUNICIPAL DU
6 AOÛT 1905 :**



n'apparaît aucune mention de la commune de
Bardilly ;
Considérant que le développement prodigieux de
Castaron et de Boudry a pour conséquence
immédiate la nécessité de créer dans ces deux
sections des services administratifs distincts
et que cette organisation n'entraînera aucun
surcroît de charges ;
Considérant que la séparation demandée ne
n'occasionnera aucune dépense à l'Etat et au
Département ;
Considérant que les trois sections ayant à peu près
même population et mêmes ressources, il n'est
aucune raison pour établir un choix, ériger
l'une d'elles en commune distincte et conserver
le statu quo pour les deux autres ;
Considérant qu'une telle solution ne ferait
qu'aggraver la situation actuelle et rendrait
toute administration communale impossible ;
Considérant que les rivalités d'intérêts et
l'antagonisme croissant des populations rendent
toute conciliation impossible et sont de
nature à faire naître les plus graves conflits ;
Considérant que Boudry et Castaron
sont prêts à tous les sacrifices pour assurer
leur indépendance ;

Fait à Châtillon le dix huit mil neuf cent vingt
On signe au registre les membres présents
Dont copie conforme
Le Maire,
A. Carrace

LA GALETTE DES ROIS AUX "JEUX DE SOCIÉTÉ"



REPAS DES CHASSEURS DANS LEUR LOCAL :

A l'honneur, James le chasseur cuisinier et artiste peintre
qui a offert un tableau à Monsieur Gilbert Foresi, notre
ami ancien chasseur.



Notez sur vos agendas :

Ce planning sera affiné dans le temps...

26 AVRIL : Conférence publique par M. Corsini (salle Bottier)

27 AVRIL : Course du muguet

1^{er} MAI : GRAND PRIX DE CANTARON (boulistes)

08 MAI : Discours officiel au monument aux morts + apéritif

FIN MAI - DÉBUT JUIN : Fête des voisins organisée par les quartiers (date variable)

14 juin : au Village, mise en route du four et fête des voisins sur la place des Marronniers

8 JUIN : Sortie vers l'Italie à NOLI village de pêcheurs et villa Farragiana

21 JUIN : Fête de la musique

22 JUIN : Pièce de théâtre

23 JUIN : Vide grenier (APE)

28 JUIN : Spectacle de fin année (école)

29 JUIN : Pièce de théâtre « les fous du château » (théâtre amateur de la Vallée des Paillons)

02 JUILLET : Kermesse de l'école

Dimanche 14 JUILLET : BAL du 14 juillet + festin (OCJFT)

28 SEPT : Départ rallye mentonnais

FIN SEPT DÉBUT OCT : Sortie « Camargue » sur 2 jours en pension complète.



*Les dernières pousses
à Cantaron*

OGUET-RECORDON
Solène, Anna 24.01.2019

VALCALDA Gianni 15.02.2019



Ils nous ont quittés

BERMOND Marie-Françoise
03.01.2019

CHAMEROY Laurence née
DALBERA 06.02.2019